



Schweizer Schiesssportverband
Fédération sportive suisse de tir
Federazione sportiva svizzera di tiro
Federaziun svizra dal sport da tir

Lidostrasse 6
CH-6006 Luzern
+41 41 418 00 10
info@swissshooting.ch

Dispositions d'exécution pour la Finale du Championnat suisse de groupes de Tir sur appui, carabine et pistolet (CSGA 10m)

Edition 2025 - Page 1

Doc.-N° 2.50.12 f

La Division carabine 10/50m édicte pour la Finale du CSGA 10m les dispositions d'exécution (DE) suivantes:

Protection des données au Sport populaire

En prenant part au concours, le participant accepte que ses données personnelles (p. ex. nom, date de naissance, société de tir, domicile, canton, photos, etc.) soient publiées sur les listes de départ et de classement et/ou dans les médias correspondants et qu'elles soient mentionnées pendant la manifestation. La participation implique également le consentement à la transmission de ces données à un sous-traitant responsable de l'organisation et/ou du dépouillement des résultats.

Plus d'informations sur:

https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home/datenschutz/freizeit_sport/teilnahme_sport.htm

1. Bases

- 1.1 Règles du tir sportif (RTSp) de la Fédération sportive suisse de tir (FST)
- 1.2 Règles de la Fédération sportive internationale de tir (ISSF)

2. Date et lieu

Date: Vendredi, le 21 février 2025

Lieu: Berne, salle multifonction de la Place d'armes de Berne (sortie autoroute Wankdorf)

3. Droits de participation

Les classes d'âge sont formées en fonction des inscriptions reçues.

Les places à la Finale seront attribuées sur la base du nombre de groupes inscrits par discipline (50 groupes au total).

Les groupes pouvant participer à la Finale recevront une invitation par courriel.

3.1 Ressortissants étrangers

Par groupe, seul un ressortissant étranger peut être engagé.

Pour pouvoir participer à la Finale du CSGA 10m, il faut que ce ressortissant étranger ait participé à au moins un tour principal avec un groupe de la société participante.

3.2 Empêchements

Les groupes qualifiés ne pouvant pas participer à la Finale doivent se désister au plus tard le **mercredi, 12 février 2025, 18h00**, par écrit ou par courriel, auprès du responsable du concours (RC) CSGA 10m:

Ignaz Juon, Les Prés d'Auvergne 133, 2536 Plagne

Mobile: 079 463 30 68 Courriel: ignaz.juon@swissshooting.ch

La finance de participation sera facturée aux groupes qualifiés ne participant pas à la finale et qui ne se sont pas désistés ou qui se sont désistés trop tardivement.

3.3 Licence

Tous les tireurs d'un groupe doivent être en possession d'une licence pour le Tir sur appui carabine/pistolet 10m de leur société. Les sociétés sont responsables de la saisie correcte de leurs membres dans SAT/FST-Admin.

4. Déroulement du concours

4.1 Remise du matériel

Dès 08h00 pour toutes les classes d'âge.

4.2 Composition des groupes et programme de tir

3 tireurs forment un groupe et tirent chacun 30 coups conformément aux RTSp.

4.3 Horaire de tir pistolet 10 m et carabine 10m

Selon l'annexe horaire.

4.4 Contrôle des armes de sport et de l'équipement

Selon l'annexe horaire.

4.5 Attribution des cibles

Selon affichage au tableau. Chaque groupe a deux cibles à disposition.

4.6 Mutations

Les mutations sont autorisées jusqu'à 30 minutes avant le début des tirs.

Une taxe de Fr. 5.- par mutation sera perçue.

4.7 Evaluation

- Carabine 10m: évaluation au dixième par système de marquage électronique
- Pistolet 10m: évaluation au dixième par système de marquage électronique

4.8 Equipement

Les règles RTSp sont applicables.

4.9 Affut

- Si elle ne dépasse pas l'affut original, une cale supplémentaire peut être utilisée sous l'affut pour en équilibrer le biseau.
- La longueur maximale de la surface d'appui ne doit pas dépasser la longueur de l'affut original.
- Les extensions d'affuts provenant du stock initial de l'industrie sont autorisées (par exemple, Anschütz modèle 9003, FWB 800, Bleiker, Walther).

4.10 Protestations

Les protestations doivent parvenir au jury du concours dans les 10 minutes suivant la publication du classement.

4.11 Jury

Le jury est composé de trois personnes.

5. Finance de participation

La Finance de participation pour chaque groupe se monte à Fr. 60.-.

6. Distinctions

Trois médailles en or, argent ou bronze aux trois premiers groupes.

Les groupes classés du 1^{er} au 8^e rang reçoivent chacun trois cartes-couronnes d'une valeur de Fr. 10.- plus 1 diplôme.

Les groupes classés du 9^e au 50^e rang reçoivent chacun trois cartes-couronnes d'une valeur de Fr. 8.-.

7. Dispositions finales

Ces DE

- remplacent toutes les dispositions antérieures, notamment les DE pour la Finale du CSGA 10m de la saison 2024 du 10 juillet 2023;
- ont été approuvées par la Division carabine 10/50m le 8 juillet 2024;
- entrent immédiatement en vigueur.

Fédération sportive suisse de tir

Max Müller
Chef Division
carabine 10/50m

Ignaz Juon
Préposé aux
CSGA 10m

Annexe

Horaire

Horaire**Vendredi, 21 février 2025**

Contrôle des armes de sport et de l'équipement 06.30 - 19.30 heures							
Les supports sont mis à disposition par le CO. Seuls ceux-ci sont à utiliser							

Groupe carabine	Instruction Chefs de groupes pour la finale	Nombre de groupes	Installation au poste de tir	Préparation et coups d'essai	Concours		Proclamation des résultats
					de	jusqu'à	
1 ^{ère} relève carabine: S - V - SV	13.30	20	14.25	14.30 - 14.40	14.40	15.20	---
2 ^e relève carabine: S - V - SV	13.30	20	15.30	15.35 - 15.45	15.45	16.30	---

Groupe carabine / pistolet	Instruction Chefs de groupes pour la finale	Nombre de groupes	Installation au poste de tir	Préparation et coups d'essai	Concours		Proclamation des résultats
					de	jusqu'à	
3 ^e relève carabine: S - V - SV	13.30	10	16.45	16.50 - 17.00	17.00	17.40	18.00
1 ^{ère} relève pistolet: S - V - SV	16.00	10	16.45	16.50 - 17.00	17.00	17.40	---

Groupe pistolet	Instruction Chefs de groupes pour la finale	Nombre de groupes	Installation au poste de tir	Préparation et coups d'essai	Concours		Proclamation des résultats
					de	jusqu'à	
2 ^e relève pistolet: S - V - SV	16.00	20	18.00	18.05 - 18.15	18.15	18.55	---
3 ^e relève pistolet: S - V - SV	16.00	20	19.05	19.10 - 19.20	19.20	20.00	20.15